







# **PEERS**

# Partenariat Afrique - Europe pour échanger sur les réformes de l'éducation

# Vue d'ensemble

Le Partenariat Afrique-Europe pour échanger sur les réformes de l'éducation (PEERS) nait d'une conviction profonde : la construction et l'échange de savoirs entre pairs, la coordination des politiques éducatives à l'échelle régionale et le renforcement de la coopération entre États membres sont clés pour construire des politiques éducatives de qualité répondant aux défis des jeunesses de demain. La même approche a été adoptée lors du lancement de l'Espace européen de l'éducation, ce qui a permis d'améliorer la coordination et l'harmonisation des politiques éducatives entre les États membres de l'Union européenne.

Au cœur de ces dynamiques, les Communautés économiques régionales permettent d'impulser et d'animer la construction de savoirs, de données et d'alliances

entre pays, pour construire et renforcer des politiques éducatives inclusives, sensibles au genre, adaptés aux défis du changement climatique et aux transformations digitales.

En jeu: une éducation de qualité, une amélioration des acquis scolaires et des compétences, et le développement d'opportunités pour les jeunesses africaines, pour rompre le cycle de la pauvreté et construire des sociétés plus pacifiques.

PEERS est une initiative pour et par deux des Communautés économiques régionales en Afrique subsaharienne : la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Dans les 20 pays qu'elles représentent, 89% des enfants de 10 ans ne savent pas lire ou comprendre

un texte simple (ADEA, 2025) et 50 à 60% des jeunes manquent de compétences de base à leur arrivée sur le marché du travail (IUCEA 2024). Face aux risques climatiques et au fossé numérique qui exacerbent les disparités, il est urgent que les pays accélèrent les réponses à la crise d'éducation pour préparer les jeunesses aux défis qui les attendent.

Au sein des États, les bonnes pratiques existent, mais leur documentation n'est pas systématique ou partagée. Les Communautés économiques régionales connaissent les défis et les enjeux des politiques éducatives africaines, mais leurs capacités d'action est trop souvent limitées. PEERS appuiera appuiera leur agenda, leurs défis et leurs capacités, au service de politiques éducatives de qualité.

## Informations clés



**Budget total:** 15 M€

Focus: CEDEAO (12 États) et CAE (8 États), représentant 711 millions de personnes en besoin de services d'éducation de qualité



Durée: juin 2025 à juin 2030

Contribution: Objectif du développement durable 4, African Union Continental Education Strategy for Africa (CESA 26-35) Agences de mise en œuvre: Expertise France (EF), Finnish National Agency for Education (EDUFI), Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

# Genre et inclusion Green et changement climatique Digital O Kang-Chun Cheng (AFD) O Kibulka Mulkisa Oscar / AFD

34 millions de filles se trouvent en dehors du système éducatif en Afrique subsaharienne et 42 % n'atteignent pas l'éducation secondaire. (ADEA, 2025) Les enfants en situation de handicap et de migration ne sont pas suffisamment pris-es en compte dans les politiques éducatives.

40 millions d'enfants voient leur éducation perturbée par des catastrophes climatiques, sans stratégie de réduction des risques. L'acquisition de *Green skills* par le système d'éducation permettrait de préparer les jeunesses à contribuer à l'économie verte, et de renforcer leur résilience face aux défis climatiques. (UNICEF, 2025)

Le fossé numérique constitue un frein pour la continuité de l'éducation. Les ressources numériques sont rarement disponibles en langue locale et les professeur-es sont insuffisamment formé-es à l'éducation digitale. Le manque de culture numérique peut être un frein sur le marché du travail.

# onception-rédaction : MBComboConsulting - Création et mise en page : C BATHYSCAPHE-www.agence-fr - Impression : STIPA - octobre 2025

# Apports du PEERS pour les Communautés économiques régionales et leurs États membres

Coordination régionale pour la construction, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives

Apprentissage entre pairs et identification de bonnes pratiques

Usage des données scientifiques dans la construction et l'intégration des politiques

Le renforcement de la coordination des politiques éducatives entre les États favorisera l'intégration régionale et le partage des ressources.

PEERS soutiendra les groupes de travail et espaces de dialogue des Communautés économiques régionales, autour des trois thématiques prioritaires, au service de l'apprentissage collectif et de la construction coordonnée de politiques éducatives de qualité.

Genre, *Green* et Digital : les bonnes pratiques existent dans de nombreux États membres de la CEDEAO et de la CAE, mais aussi de UE.

PEERS offrira des opportunités de voyages d'études, d'échange de bonnes pratiques, de collaboration entre pays, toujours sous l'impulsion des Communautés économiques régionales, et entre Communautés économiques régionales, et l'Europe.

Renforcer la circulation et la validation des données est essentiel pour garantir des politiques éducatives fondées sur la preuve.

PEERS soutiendra le diagnostic de données existantes, leur diffusion, et leur émergence lorsqu'elles manquent, pour favoriser la construction de politiques éducatives basées sur la preuve scientifique. Les Communautés économiques régionales gagnent en influence internationale, grâce à leurs recommandations basées sur les données.

## PEERS démarre ses activités en janvier 2026

Les expert·es de l'éducation, décideur·es politiques, acteurs et actrices des politiques éducatives et spécialistes des thématiques prioritaires (*Green / Genre et inclusion / Digital*) sont invité·es à s'inscrire dès à présent pour en savoir plus sur le démarrage des activités et les opportunités de participation.

Scannez le QR code et remplissez le formulaire, pour être informé-e et bénéficier des apports du programme.





Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des agences de mise en œuvre et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.